

Zeitschrift:	Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber:	Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band:	5 (1947)
Heft:	3
Artikel:	Préoccupations de l'agriculture et de l'industrie
Autor:	Besuchet, G. / Stadler, R.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-132543

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Documents

Préoccupations de l'agriculture et de l'industrie

Le 7 mars 1947, nous avions organisé une séance de discussion portant sur les préoccupations de deux de nos secteurs économiques les plus importants : l'agriculture et l'industrie. L'intérêt soulevé auprès de nos auditeurs par les exposés introductifs de MM. Besuchet et Stadler, l'un et l'autre membres de notre Comité de direction, et les demandes qui nous sont parvenues, nous engagent à publier aujourd'hui, sous une forme condensée, les deux textes en question.

A. Préoccupations de l'agriculture par M. G. Besuchet, directeur général de l'Union laitière vaudoise.

Situation générale:

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, notre pays s'est industrialisé et son économie a subi de profondes modifications.

Aujourd'hui la population agricole ne représente plus que le 22 % environ de la population totale.

Nous ne pouvons envisager la situation de l'agriculture sans tenir compte de ce fait, car le problème n'est pas simplement d'assurer l'avenir de l'agriculture, mais bien *d'harmoniser l'économie agricole avec celle des autres branches économiques*.

Etudier les problèmes agricoles sans tenir compte des autres facteurs économiques est à mon point de vue un non-sens car la solidarité entre les divers groupements économiques n'est pas une simple question de morale mais une nécessité vitale.

En cherchant à exprimer les préoccupations de l'agriculture, nous tiendrons toujours compte de trois faits d'importance primordiale :

1. En temps normal, l'agriculture ne peut fournir que la moitié environ des denrées alimentaires qui nous sont nécessaires. Autrement dit, elle ne peut nourrir que la moitié de la population suisse.

2. L'industrie suisse doit exporter puisqu'en plus des matières premières, il faut acheter à l'étranger les denrées alimentaires qui nous manquent.

3. A part l'électricité, nous n'avons pas de matières premières industrielles ; notre industrie importe des matières premières et exporte des produits finis : elle exporte donc du travail. C'est, avec notre sol, notre seule richesse nationale.

Il faut donc que les prix des produits agricoles soient suffisants pour assurer une rentabilité normale à l'agriculture et que le coût de la vie en Suisse reste dans des limites qui permettent à l'industrie d'exportation de soutenir la concurrence étrangère.

*Conditions de notre agriculture : Le milieu, le paysan, l'économie agricole.**Le milieu*

Le sol de notre pays n'est pas ingrat mais il est accidenté et, en règle générale, convient mieux à l'élevage du bétail qu'aux grandes cultures.

A part les périodes de guerre, la culture du blé n'est pas rentable en Suisse depuis 1880, année de crise au cours de laquelle les prix du blé s'effondrèrent de fr. 40.— les % kg. à fr. 20.— par suite de la concurrence des blés d'Amérique que chemins de fer et bateaux à vapeur pouvaient transporter facilement en Europe.

Causes principales de l'insuffisance de rentabilité

1. Régime de la petite propriété ; sur 240.000 exploitations agricoles, 10.000 seulement ont plus de 20 ha.

2. Prix excessif de la terre, environ fr. 8000.— par ha. en Suisse avant la guerre ; c'est le résultat du libre jeu de l'offre et de la demande dans une Suisse surcapitalisée et trop démunie de terre.

Les intérêts représentent le $\frac{1}{4}$ du coût de production. Les salaires, y compris le salaire familial, les $\frac{2}{5}$. Les conditions de vie du paysan et de sa famille sont déterminées, avec retard il est vrai, par celles des masses citadines.

Le paysan

Economiquement, le paysan est à la fois un capitaliste, un entrepreneur et un travailleur, tandis que dans l'industrie ces trois fonctions sont nettement séparées.

Au point de vue humain, le métier de paysan est l'idéal mais, en revanche, il est certain que la division du travail peut permettre de pousser la production à son maximum.

Le paysan est aussi soumis au rythme des saisons, son travail est étroitement lié aux lois de la nature, aux règles biologiques qui ne se laissent pas bousculer par le génie inventif de l'homme.

Il est facile de concevoir une machine produisant à l'unité de temps 100 ou 1000 fois plus que l'artisan mais il est impossible de concevoir une poule pondant 100 œufs par jour.

La production animale ou végétale peut être améliorée par la sélection mais c'est une amélioration lente qui s'exprime en % et non en multiples.

Tout le travail du paysan dépend de la nature, des intempéries et ceci a marqué au cours des âges le caractère de l'homme.

Le paysan aime la terre ; le retour des belles saisons en fait un optimiste, c'est peut-être une des raisons pour lesquelles le prix d'achat de la terre n'est pas toujours en relation avec les possibilités de rentabilité.

Il est à remarquer que dans les régions de montagne où les familles sont nombreuses, la lutte contre la nature la plus dure et les possibilités de rendement les plus réduites, le prix de la terre est plus élevé qu'en plaine où les conditions économiques sont plus favorables.

Economie agricole

De ce complexe, je me bornerai à tirer quelques éléments pouvant servir de base à la discussion.

1. Avant 1914, le prix du lait n'était pas plus élevé en Suisse que dans les autres pays d'Europe car ce prix était basé sur le prix d'exportation du fromage et du lait condensé. Les droits de douane ne jouaient qu'un rôle négligeable. Le coût de la vie n'était pas plus élevé en Suisse qu'à l'étranger, conditions favorables pour nos industries d'exportation et l'hôtellerie.

2. Le déséquilibre est né de la première guerre mondiale caractérisée par une forte hausse du coût de la vie qui a atteint son niveau maximum en 1920 avec 124 %. Cette hausse a été suivie par une hausse des salaires qui s'est arrêtée en 1921 avec 164 % d'augmentation.

Puis le coût de la vie a rétrogradé jusqu'en 1936 pour atteindre 29 % d'augmentation par rapport à 1913 mais les salaires n'ont pas subi une baisse parallèle et ont atteint le point le plus bas en 1937 avec 120 %.

Ce déséquilibre n'est encore rien comparé au déséquilibre causé par les dévaluations des monnaies et la crise mondiale de surproduction de 1930. La Suisse est devenue à cette époque le fameux « îlot de vie chère ».

3. 1939 : la deuxième guerre mondiale éclate alors que l'agriculture est encore en période de crise avec un niveau des prix très bas. Pendant toute la guerre, la hausse des prix des produits agricoles a été fortement freinée dans l'intérêt général pendant que l'on demandait à l'agriculture un immense effort pour ravitailler le pays. Les salaires ont subi la même opération.

Tout cet énorme effort, cet esprit de sacrifice et de discipline qui restera une belle page de l'histoire de notre défense économique aurait dû aboutir à un retour d'équilibre entre les prix mondiaux et les prix suisses.

4. On avait prédit le chômage pour la première période de l'après-guerre. Au contraire, 1945 et 1946 ont été caractérisés par une suroccupation de notre industrie. Sous la pression de la loi de l'offre et de la demande et de quelques grèves, les salaires ont fortement augmenté causant un renchérissement général qui a eu sa répercussion sur le prix des produits agricoles. La spirale des prix est en plein développement et où va-t-elle nous entraîner ?

5. Pour l'agriculture, le plus grave problème de l'heure est celui de la main-d'œuvre dont l'effet psychologique est aussi grand que celui du prix du lait en ville. Je veux dire par là que, d'un côté, c'est le signe le plus perceptible et le plus sensible de la hausse du coût de production et, de l'autre, de la hausse du coût de la vie. Dans les deux cas, il y a tendance à donner plus d'importance aux sentiments qu'aux chiffres. C'est dangereux !

6. L'agriculture est encore plus préoccupée par les problèmes de l'avenir. Elle n'a pas oublié la catastrophe des prix de 1921-1922. Si elle n'attend pas de reconnaissance de la part du 75 % du peuple suisse, elle demande que les promesses qui ont été faites pendant la guerre soient tenues.

Economiquement, il faut reconnaître qu'elle est mal placée. Pendant les périodes de guerre on lui demande force sacrifices par patriotisme, au nom de la défense nationale. Le paysan est trop attaché à son pays pour rester sourd

à cet appel et, à part les rares exceptions qui se sont laissées séduire par les offres du marché noir, il est évident que l'agriculteur n'a pu bénéficier en plein d'une conjoncture économique qui lui était favorable.

En période de paix et heureusement ce sont les périodes les plus longues, l'agriculture est en proie à la concurrence étrangère qui peut être encore renforcée par une politique monétaire sur laquelle elle n'a aucune influence. Cette même politique monétaire est du reste tout aussi défavorable pour l'industrie d'exportation.

Que survienne une crise de l'industrie d'exportation, aussitôt tout un concert de voix s'élèvera pour réclamer une baisse des produits agricoles pour permettre la baisse des prix de revient.

Conclusions.

1. Le prix des produits agricoles est-il déterminant pour le coût des salaires ?

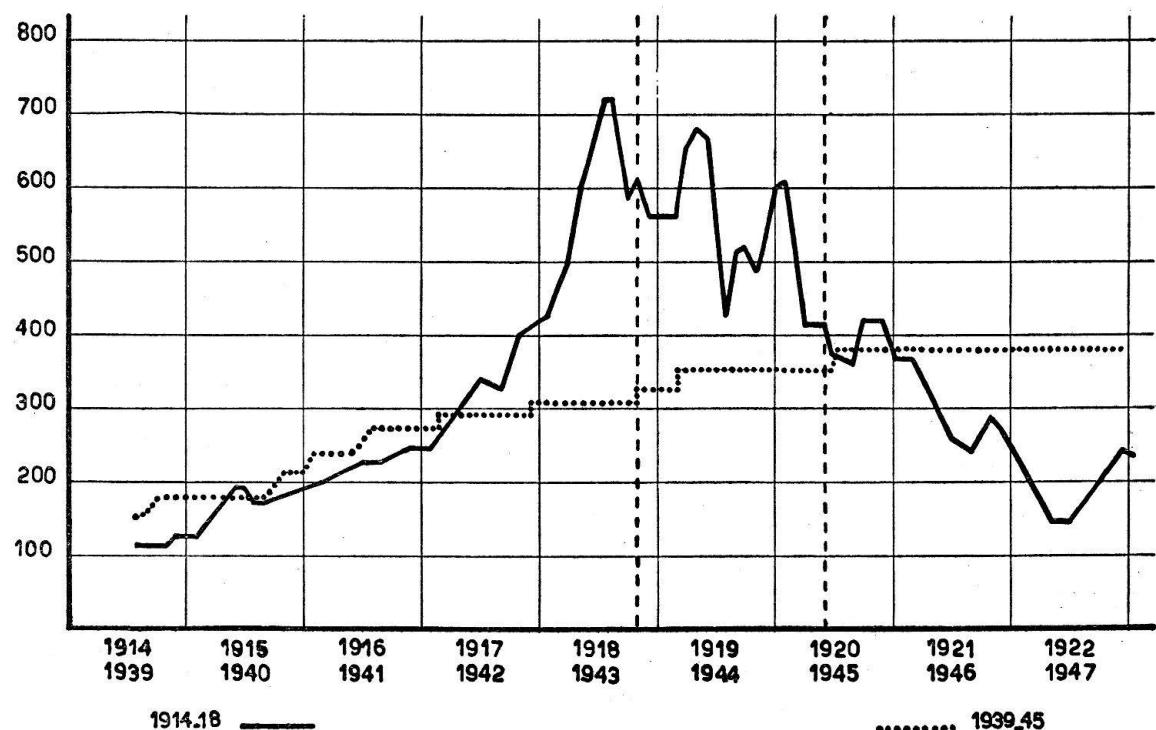
La réponse nous sera donnée par l'examen des graphiques n°s 1 et 2. Le niveau des salaires est influencé directement par le prix des produits agricoles en hausse et, particulièrement, lorsqu'ils sont en baisse.

2. Peut-on se passer de l'agriculture ?

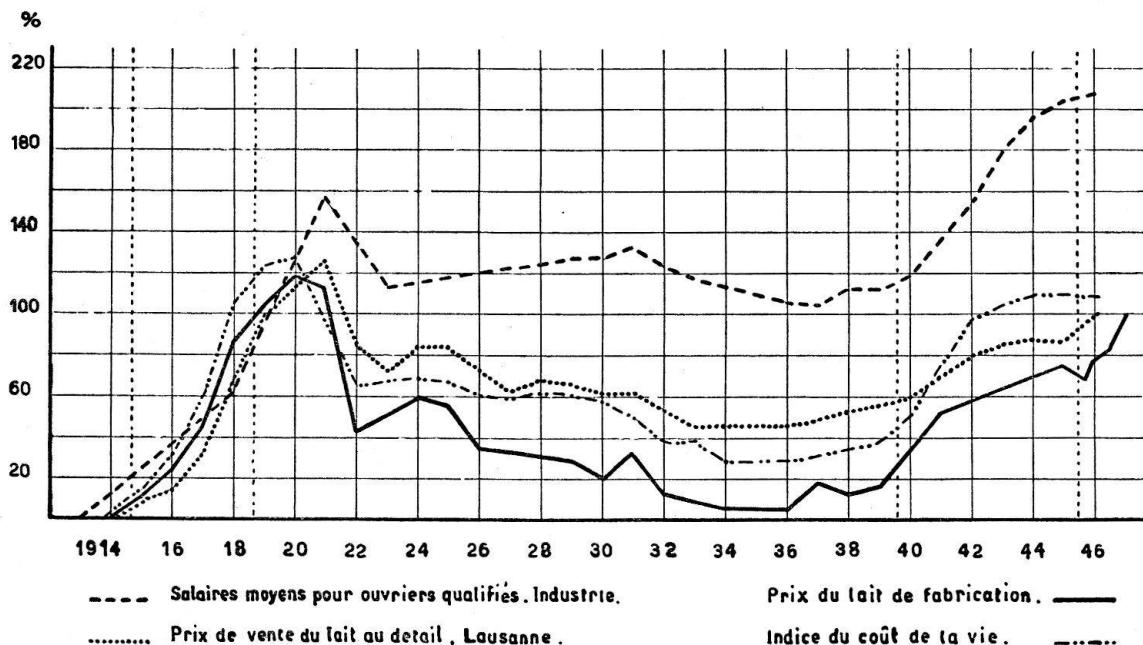
Non. Elle est indispensable tant du point de vue de notre équilibre économique que politique.

EVOLUTION DES PRIX DES PORCS GRAS AU COURS DES DEUX GUERRES MONDIALES .

Fr. par Q.



AUGMENTATION EN % DES PRIX DU LAIT DE FABRICATION ET DES SALAIRES MOYENS DE 1913-47.



3. Peut-on exiger de l'agriculture qu'elle travaille à perte ?

Une telle exigence est un non-sens. On peut simplement remarquer qu'il serait souhaitable que l'amortissement du prix d'achat d'un domaine s'effectue en une génération.

4. Peut-on abaisser le coût de la production agricole ?

Cet abaissement se trouve limité par des facteurs naturels que l'on ne retrouve pas au même degré dans les autres secteurs économiques.

De la réponse à ces quatre questions, nous tirons les conclusions suivantes :

1. En période de crise, les prix des produits agricoles doivent être soutenus soit par des droits de douane, soit par des caisses de compensation ou une combinaison des deux systèmes.

Il ne s'agit pas là d'un régime d'exception, l'industrie sollicite aussi dans certains cas une protection douanière et la main d'œuvre se protège également contre la concurrence de la main-d'œuvre étrangère.

2. Le rapport entre le niveau des salaires et le prix des produits agricoles devrait être établi dans de justes limites.

3. On ne peut concevoir pour les années qui viennent un retour à l'économie libérale. On ne peut ignorer les grands courants politiques et sociaux de notre époque. Si nous ignorons l'avenir, nous sentons assez fortement les tendances actuelles pour chercher à nous y adapter. Je crois que dans ce domaine l'agriculture est bien près de l'industrie ; elle craint une trop grande emprise de l'Etat sur l'économie par un fonctionnarisme envahissant, couvrant parfois son incompétence par un esprit de tyrannie.

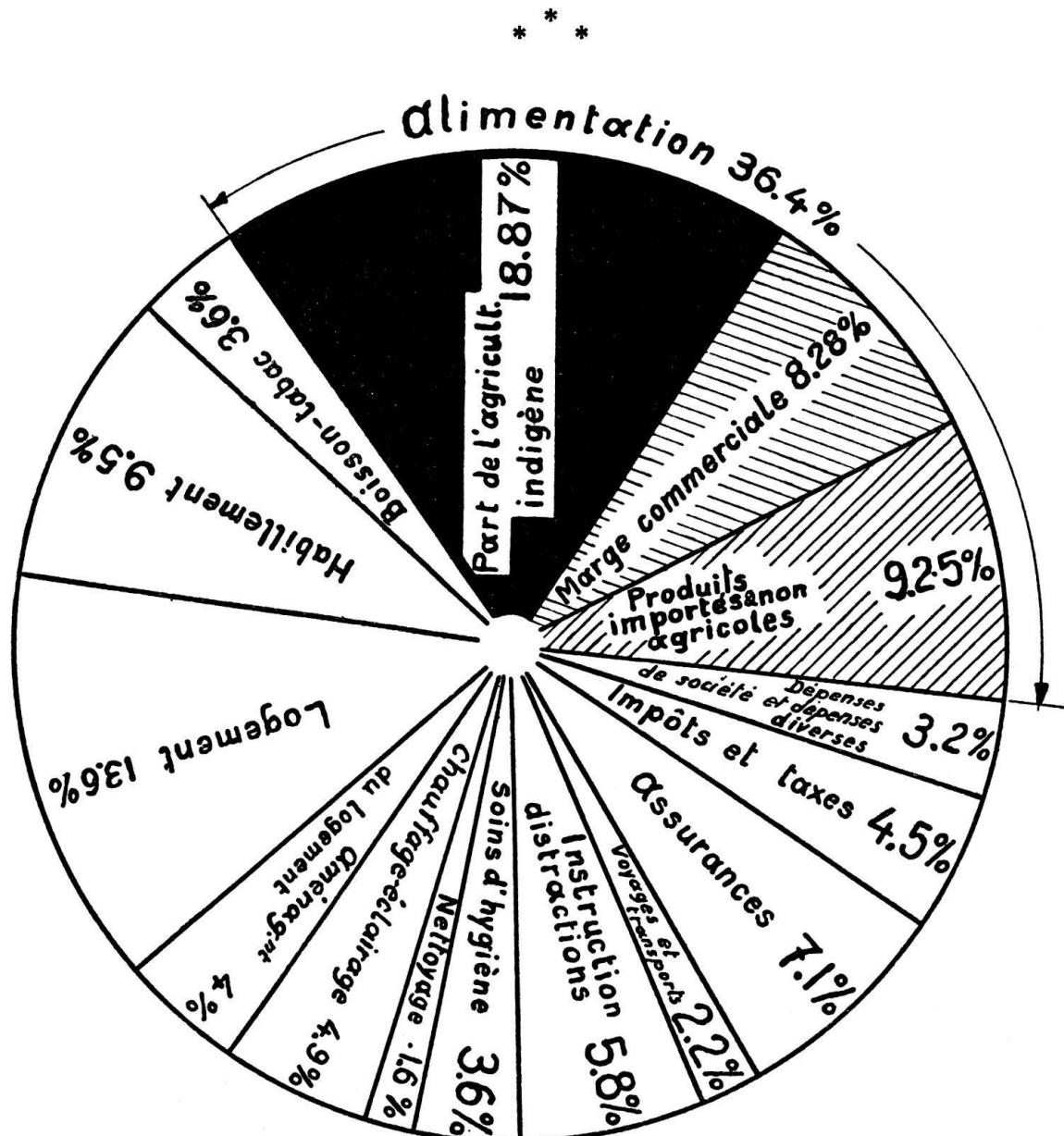
Les grandes commissions d'experts se perdent trop souvent en longues et vaines discussions.

Tout le problème se résume en ces mots : Economie dirigée ! mais par qui ?

Personnellement j'opte pour un Institut économique formé de scientifiques étudiant la conjoncture et chargé d'élaborer les règles de base de notre économie.

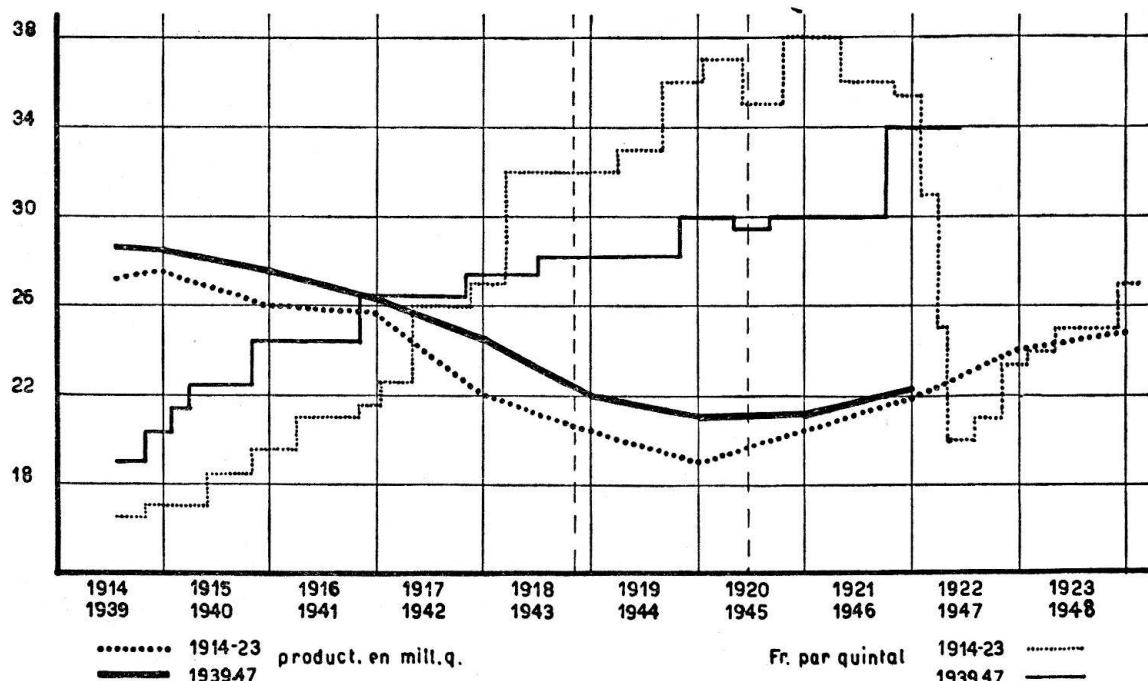
L'application serait faite par les organisations professionnelles, sous la surveillance de l'Etat. G. B.

G. B.



BUDGET FAMILIAL MOYEN 1945.

MOUVEMENT DE LA PRODUCTION LAITIERE ET DU PRIX DU LAIT DE 1914-23 ET DE 1939-47.



B. Préoccupations de l'industrie

par M. R. Stadler, administrateur délégué des Câbleries et Tréfileries de Cossonay.

Les préoccupations industrielles dont j'ai à vous parler ne sont pas spécifiques à notre canton. Elles en dépassent les frontières, parce qu'elles sont celles de toute l'industrie suisse, quoiqu'il y ait certaines différences à marquer suivant le secteur industriel qui entre en ligne de compte.

Un premier point à fixer est l'importance de l'industrie du point de vue démographique.

D'après le recensement de 1930, 867.000 personnes exerçaient une activité dans l'industrie et les métiers et l'on évaluait à 819.000 les membres de la famille sans activité économique, qui se rattachaient à ce secteur de notre vie économique. Cela représente en tout 1.686.000 personnes qui vivent de l'industrie, soit le 40 % de la population suisse, à peu près le double de l'agriculture. La statistique de 1930 donne respectivement le 44,62 % et le 21,7 %.

Quant à la répartition suivant les branches de l'industrie, nous arrivons approximativement aux chiffres suivants d'après l'ordre d'importance :

Industrie métallurgique	180.000
Textiles	100.000
Alimentation	90.000
Horlogerie	60.000
Chaussures	25.000
Industries chimiques	20.000

Il y aurait encore lieu de citer : 140.000 personnes dans l'habillement et 200.000 dans la construction et l'industrie du bois.

Nous avons ainsi une idée de l'importance des activités économiques en Suisse ; nous sommes un pays essentiellement industriel et l'on peut affirmer que nos préoccupations sont celles de la moitié de la population suisse, ou tout au moins qu'elles intéressent directement ou indirectement près de 2 millions d'individus, car il faudrait encore ajouter aux chiffres cités, ceux de l'hôtellerie, qui occupe environ 100.000 personnes et qui en nourrit en tout 130.000, et ceux des entreprises de transports qui comptent 85.000 personnes actives et qui en font vivre 140.000.

Or, toutes les entreprises qui ne rentrent pas dans le secteur de l'agriculture quelles qu'elles soient, ont un souci primordial, celui d'échanger leurs produits. Cet échange doit être quotidien, il ne sautait être remplacé par autre chose. Une entreprise industrielle ne peut pas nourrir son personnel, dans le sens physiologique du mot, sa production doit d'abord être échangée. L'argent intervient nécessairement dans cet acte économique.

La nécessité de vendre tous les jours, l'obligation inexorable de trouver une contre-partie pour transformer sa production en argent et pouvoir ainsi payer son personnel, n'existent pas au même degré dans l'exploitation agricole que dans l'entreprise industrielle, pour laquelle cette nécessité et cette obligation sont impératives : c'est une question de vie ou de mort.

Mais si l'agriculture ignore, pour ainsi dire, le chômage intégral, l'arrêt complet d'une exploitation, elle rencontre des obstacles que l'entreprise industrielle ne connaît pas ; ces obstacles relèvent de la nature.

L'industrie suisse réalise parfaitement qu'il serait dangereux de vouloir forcer son degré d'activité et son potentiel de fabrication. Une semblable politique risquerait de rompre l'équilibre entre nos divers secteurs économiques. On ne peut pas transformer radicalement notre économie laquelle est l'expression même du peuple suisse. Cette diversité n'est pas pour faciliter le maintien de l'équilibre entre tous les secteurs de l'économie suisse. Celle-ci peut être comparée à un mouvement de montre, à une machine de haute précision. Elle ne fonctionne bien que si l'équilibre en est assuré. Mais ce mouvement est aussi délicat qu'il est compliqué. Il suffit qu'un seul rouage grince, pour que tous les autres fonctionnent mal et que l'ensemble en souffre. L'industrie en est consciente, et c'est aussi un sujet de préoccupation pour elle.

Aujourd'hui, nous sommes sollicités de tous côtés, souvent même au-delà de notre potentiel de production. Faut-il renoncer à certaines commandes étrangères, pour maintenir notre fabrication dans les limites des marchés d'avant-guerre ou devons-nous essayer de répondre à toutes les demandes qui nous viennent de l'extérieur, quitte à négliger le facteur d'équilibre ?

Si nous considérons le problème sur le plan de l'entreprise, nous relevons deux sortes de préoccupations. Les unes sont économiques et les autres sociales, mais souvent celles-ci s'intègrent dans celles-là, tant les problèmes sociaux sont aujourd'hui intimement liés aux problèmes économiques et plus spécialement à la question du rendement.

Un chef d'entreprise a des préoccupations diverses. Son *premier* souci est d'assurer la marche de son usine, de l'alimenter par des commandes régulières et d'occuper ses ouvriers. Le problème se présente de façon différente selon que l'entreprise travaille pour l'exportation, pour le marché intérieur, ou pour les deux à la fois. Il est d'autant plus compliqué que les fabrications sont plus nombreuses.

Les exploitations qui travaillent essentiellement pour l'exportation se heurtent à des difficultés spéciales, relevant du problème des changes, des contingentements, de la répartition des contingents, du clearing etc.

Le nationalisme économique qui sévit à l'étranger et qui incite certains pays à se replier sur eux-mêmes ne laisse pas de préoccuper vivement nos industries d'exportation. Les Balkans, certains pays d'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud qui, jusqu'en 1914, étaient essentiellement agricoles, se sont peu à peu industrialisés. Ainsi, par exemple, avant la guerre, aucun pays balkanique ne possédait de câblerie et de tréfilerie. Depuis lors, certains d'entre eux ont créé à grands frais des usines de la branche dont la production est protégée par des droits d'entrée prohibitifs.

Pour pouvoir travailler, il faut disposer du matériel nécessaire. La *deuxième* préoccupation de l'industriel consiste à approvisionner son usine en matériaux de fabrication et en matières auxiliaires, au prix le plus avantageux. On sait que la Suisse est entièrement tributaire de l'étranger pour les matières premières essentielles. Elle ne possède aucune industrie-clé, sauf l'électricité ; elle n'a ni charbon, ni fer, ni métaux non-ferreux. La guerre nous a placés à cet égard en face de difficultés sans nom. Nous avons dû procéder à des recherches et à de multiples essais pour trouver des matériaux de remplacement.

A côté de la question des sources d'approvisionnement, il y a celle des prix. On se rendra compte de son importance lorsqu'on saura que, dans l'espace d'une dizaine d'années, le prix du cuivre a oscillé entre fr. 40.— et fr. 450.— les 100 kilos, le prix du plomb de fr. 15.— à fr. 200.— les 100 kilos, et celui du caoutchouc de fr. 0,70 à fr. 14.— le kilo.

La fabrication exige non seulement des matières premières, mais un outillage ad hoc. La *troisième* préoccupation des dirigeants d'une usine, c'est de veiller au renouvellement et à la modernisation du parc des machines et de l'outillage. Autrefois, lorsqu'on avait installé une machine, on pouvait, sauf exception, l'utiliser jusqu'à usure totale. Il n'en est plus de même aujourd'hui où les progrès de la technique ont accéléré le processus de modernisation. Il faut donc remplacer non seulement les machines usées — et l'usure est extrêmement rapide à l'heure actuelle du fait de l'activité intense qui règne dans les ateliers, — mais aussi celles dont le rendement est dépassé par de nouvelles inventions, car la concurrence est là qui nous talonne. En ce moment, le problème de la modernisation et du renouvellement des machines et de l'outillage se complique encore du fait que l'Allemagne et l'Autriche n'entrent plus en ligne de compte comme fournisseurs et que les autres pays, en particulier les Etats-Unis, l'Angleterre et la France, demandent des délais très longs pour la livraison de certaines machines qui nous sont indispensables.

Il faut se préoccuper en même temps d'améliorer les conditions de travail dans les ateliers. Le patronat veille à ce que les conditions de sécurité, d'aération et d'éclairage soient aussi satisfaisantes que possible.

La modernisation de l'outillage est en connexion avec une question épique : celle des investissements. Il serait hors de propos d'examiner — et de déplorer — les répercussions des mesures fiscales sur les investissements industriels. Cette influence est très réelle et risque de porter, indirectement, un préjudice sérieux à la communauté. Les exagérations du fisc incitent en effet certaines entreprises à pousser trop loin les investissements et à prendre une extension démesurée, ce qui agravera d'autant plus la dépression économique que l'on enregistrera un jour ou l'autre. Pour avoir voulu frapper trop lourdement l'industrie et encaisser quelques dizaines de millions de plus, l'Etat devra débourser des sommes beaucoup plus considérables pour subventionner les travaux de chômage. Mais, en dehors de toute préoccupation fiscale, il y a des investissements indispensables, et, pour le chef d'industrie, le problème essentiel est de savoir jusqu'où il peut aller sans compromettre l'avenir de l'entreprise en cas de dépression économique.

Ici se pose non seulement le problème des amortissements, auquel on a depuis longtemps trouvé une solution, mais aussi celui des réserves et surtout celui de la trésorerie. L'amortissement ne suffit pas toujours pour assurer un équilibre financier satisfaisant. Il faut donc recourir aux réserves. Deux questions se posent :

1. Quelle sera l'importance des réserves ?

2. Faut-il les intégrer dans l'entreprise ou les placer en valeurs mobilières ? Car il sera indispensable de pouvoir réaliser certains actifs le jour où les impôts (sur les bénéfices de guerre en particulier) devront être payés. Il n'est pas toujours possible de sortir d'une entreprise, même si elle marche bien, plusieurs centaines de milliers de francs en espèces.

La question des salaires est à la fois économique et sociale. Ce sujet préoccupe beaucoup toute l'industrie.

Il va sans dire que l'ouvrier mérite une rémunération équitable et ses services un salaire convenable. Il importe toutefois, par souci d'équité, d'établir une distinction entre les salaires d'ouvriers qualifiés, qui possèdent la maîtrise et ceux des manœuvres pour lesquels il n'est pas toujours facile de trouver du travail et dont le rendement est parfois minime. A l'heure actuelle, selon les données officielles, l'ajustement des salaires par rapport à l'augmentation du coût de la vie est chose faite ; dans certaines branches, les salaires *réels*, — par opposition aux salaires nominaux — dépassent même ceux de 1939.

Il est intéressant de comparer l'augmentation de l'indice du coût de la vie à celle des salaires.

Année	Indice du coût de la vie	Gains horaires	
		Salaires Nominaux :	Réels :
1939	100	100	100
1947	155	170	127

Aussi réjouissantes que soient ces augmentations du salaire réel, on ne saurait aller trop loin dans ce domaine, car la hausse du salaire se répercute automatiquement sur le prix du produit. Voici, par exemple, une pièce de laiton, qui se vend 17 ct. et qui se partage à parts égales entre le prix du métal et le salaire, soit : 8,5 ct. pour chacun de ces éléments. Si le fabricant de laiton augmente ses salaires de 8 %, le laiton coûtera 8,5 ct. + 8 %, soit 9,2 ct. Si nous augmentons aussi les salaires de 8 %, la part du salaire entrant dans la fabrication de la pièce en question s'élèvera à 9,2 ct. Cette pièce devra donc être vendue 18,4 ct. On ne peut évidemment pas éviter complètement cette hausse, mais on peut l'atténuer en faisant intervenir, comme correctif, le facteur *rendement*. Dans le cas de la pièce de laiton, si les ouvriers qui fabriquent le laiton, et ceux qui fabriquent la pièce, arrivent à produire 8 % de plus de métal et 8 % de plus de pièces, dans le même laps de temps, celle-ci ne coûterait pas plus de 17 ct, malgré la hausse des salaires. A ce moment-là l'ouvrier bénéficiera en plein de l'augmentation de salaire, puisqu'il continuera à payer la pièce en question le même prix.

Si l'on prend comme exemple des articles usuels, tels que chaussures, denrées alimentaires, etc... on se rendra alors compte qu'une amélioration importante pourrait être réalisée dans la question si discutée du coût de la vie, si chacun s'efforçait de fournir le maximum de rendement. En fait, l'une des préoccupations essentielles des dirigeants de l'industrie consiste à diminuer le coût de production en rationalisant le travail dans une mesure toujours plus grande, en substituant à telle matière, telle autre de qualité identique mais moins chère et en installant de nouvelles machines dont le rendement sera supérieur à celui des anciennes.

Au sujet des salaires, il y a lieu de relever une autre question qui est actuellement l'objet de vives controverses. C'est la question de la course à la main-d'œuvre, de la surenchère qui se pratique à ce point de vue et le déplacement de la main-d'œuvre de la campagne vers la ville. On sait que la surenchère entraîne infailliblement une hausse des salaires qui ne relève pas de la courbe des prix. Aujourd'hui, l'afflux d'une main d'œuvre souvent non qualifiée est sans aucun doute une des grosses préoccupations de l'industrie, qui se demande ce qu'il faudra faire de cette masse de travailleurs le jour où les commandes manqueront. En particulier tous ceux qui ont quitté l'agriculture pour l'industrie et qui sont devenus des manœuvres, deviendront des déclassés qui iront accroître les rangs des mécontents.

Une dernière question se pose : quelle est l'influence des prix agricoles sur les salaires industriels ? Toute hausse des prix agricoles a un effet psychologique sur les salaires industriels, en ce sens qu'une augmentation de 5 % du prix du lait, par exemple, provoque immédiatement une demande de hausse des salaires, souvent égale à ce 5 % de la part des milieux syndicalistes. En fait, cette hausse est presque insignifiante dans le budget d'un ouvrier ou d'un employé, car elle n'entraînerait, pour un ménage de quatre personnes qu'une augmentation maximum de 8 ct. par jour.

Au point de vue social, ni la communauté d'entreprise ni même la Société Anonyme paritaire ne sont des remèdes au grand problème de l'industrie.

Dans certains milieux, on propose les nationalisations, dont l'application devrait assurer l'émancipation du travailleur. Une vague de nationalisation déferle actuellement sur l'Europe, tandis qu'en Amérique, on ne se préoccupe guère de réforme de structure. Là, le salarié désire avant tout voir l'entreprise dans laquelle il travaille, réaliser des bénéfices afin qu'elle puisse lui verser un salaire élevé.

En Europe, la politique des nationalisations a été accueillie avec enthousiasme par les travailleurs. Toutefois, la situation des ouvriers ne s'en trouve guère modifiée ; ils demeurent des salariés, comme dans le passé.

En attendant d'avoir trouvé la solution idéale, l'industrie suisse s'est efforcée de faire bénéficier l'ouvrier du résultat des années pendant lesquelles il a travaillé dans l'usine. Elle le fait en versant des gratifications, substantielles parfois, qui, cependant, sont à bien plaire.

De ce fait, ce système présente un inconvénient, car l'ouvrier ne compte pas, dans son salaire, le montant de ces versements.

Toute la question des œuvres sociales, soit pension de retraite, gratifications, caisse-maladie, améliorations des conditions d'hygiène, est à la fois un gros souci pour le patron et une lourde charge pour l'exploitation. Tandis que ce problème ne se pose pas à l'agriculture, chaque année dans l'industrie, le nombre des retraités ou des pensionnés augmente encore, tant que le plafond n'est pas atteint.

Conclusion

Actuellement, le problème le plus grave est agricole. Existe-t-il une solution à ce problème, et dans quelle mesure l'industrie peut-elle y participer, puisque sa situation présente est plus enviable que celle de l'agriculture ?

Dans un article publié en mai 1946, M. Perron, rédacteur à *La Suisse*, offrait à ses lecteurs l'essentiel d'une discussion qu'il avait eue avec trois authentiques paysans.

Les interlocuteurs de M. Perron se prononçaient contre tout système qui tend à imposer à notre agriculture une direction trop marquée dans sa production. Ils se déclaraient nettement opposés au maintien du dogme des 300.000 ha. conçu par M. le Dr Wahlen, réalisation utile et nécessaire pendant les années de guerre, mais insoutenable en période normale. A leur sens 180.000 ha. représentent une surface suffisante ; cela permettrait de ne cultiver que les bonnes terres, car il est inutile et coûteux « de semer du blé dans les rochers ». La véritable fonction de l'agriculture suisse n'est pas de produire beaucoup de blé, mais de produire du bétail et des produits laitiers.

La bureaucratie de Brugg est aussi dangereuse et néfaste que celle de Berne. Nous dépendons quoi qu'il en soit de l'étranger pour environ 55 à 60 % pour les céréales panifiables et fourragères, 50 % pour les graisses et 70 à 75 % pour le sucre, et ces importations ne peuvent être compensées que par les produits de nos matières d'exportation.

Contrairement à l'industriel, l'agriculteur ne sait pas compter ; il ne sait pas ce qu'est le problème du rendement. Il ne voit qu'une chose : la terre. Au lieu de rembourser ses dettes, il préfère augmenter son domaine. Il aime

la terre qui, seule, représente pour lui une véritable richesse ; l'argent liquide est peu de chose ; aussi lors d'une succession, la seule solution qui s'offre à celui des héritiers qui reprend le domaine, c'est de s'endetter pour désintéresser les autres cohéritiers. Il y a là une question très importante qui n'a pas encore trouvé une solution rationnelle.

On peut se demander si, pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve l'agriculture, on ne pourrait pas suggérer la création d'un pool entre les produits indigènes et les produits importés.

Lorsque les exigences formulées à l'endroit de l'agriculture en ce qui touche sa production, seront de nouveau à l'échelle de ses possibilités, lorsqu'elle ne sera plus tenue d'emblayer de trop grandes surfaces, il y aurait lieu de favoriser une évolution qui se dessine depuis quelques années dans l'agriculture. Il s'agit de son « industrialisation et sa commercialisation ».

L'exploitation agricole, qui est artisanale dans son essence, a trouvé une institution économique qui lui permet de tenir compte des nécessités et de se défendre contre l'envahissement de certains secteurs de notre vie économique. La coopérative de production est une des institutions qui assure le mieux au paysan la sauvegarde de ses intérêts sur le plan national et qui fait de lui, au deuxième degré, un véritable industriel. Il peut ainsi transformer la matière première, le lait en l'occurrence, en produits terminés prêts à être conservés et vendus. L'agriculteur devient aussi commerçant. La généralisation d'une telle tendance permettrait d'éliminer peu à peu des intermédiaires qui, au point de vue économique, ne représentent aucun élément productif, et au point de vue social, aucun enrichissement. Mais, pour cela, il faudrait que l'Etat admette le principe d'une rétrocession en faveur du producteur. Or, il semble que la politique fiscale de la Confédération n'ait pas été très habile à ce point de vue, pas plus du reste qu'elle ne l'est à l'endroit de l'industrie puisqu'à elle seule, alors qu'elle ne représente que le 1 % des contribuables dans le canton de Vaud, elle paie la grosse part des impôts.

Nous abordons ici un problème qui est primordial : celui des finances fédérales. Il préoccupe et inquiète particulièrement l'industrie, du moment que celle-ci est la plus touchée par la situation déficitaire de nos finances, étant donné qu'elle est terriblement mise à contribution par la Confédération.

Pour équilibrer le budget de la Confédération, il y aurait lieu d'abord de réaliser de fortes économies en particulier dans le domaine des subventions, puis, peut-être, augmenter l'impôt sur le chiffre d'affaire en taxant fortement les objets de luxe et introduire un gros impôt sur les divertissements. Une telle mesure ne saurait choquer le sens de l'équité ; elle serait même morale. Cette question préoccupe aussi l'industrie. On a trop souvent l'impression que les intérêts de la communauté sont sacrifiés au profit d'intérêts politiques.

Il serait temps de redonner, tant à l'industrie qu'à l'agriculture, une certaine liberté d'action, car notre agriculture s'épuise et s'appauvrit à devoir réaliser un programme de guerre en période de paix, tandis que notre industrie est constamment l'objet de contrôles inquisiteurs qui pourraient être faits avec autant d'efficacité et moins de frais, par des organismes professionnels ne relevant pas de l'Etat.

R. S.